

SECTEUR DE LA CONSTRUCTION ET DE LA MAINTENANCE

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

POINTS SAILLANTS 2024 - 2033



MARS 2024



Financé en partie par le Gouvernement
du Canada par Programme solutions
pour la main-d'oeuvre sectorielle



RÉSUMÉ

Comme dans de nombreuses provinces de l'Atlantique, les niveaux d'activité à l'échelle des segments de la construction de l'Île-du-Prince-Édouard ont enregistré des résultats mitigés en 2023. Alors que l'investissement dans le segment résidentiel a diminué par rapport au pic atteint en 2022, l'investissement dans le segment non résidentiel a poursuivi sa progression stable entamée en 2021.

La croissance du segment non résidentiel a été soutenue par le plan d'investissement en capital du gouvernement provincial, plusieurs projets clés en matière de services publics et l'activité de construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI). L'effet combiné de ces facteurs a fait augmenter les niveaux d'investissement de 16 % et l'emploi de 12 % en 2023.

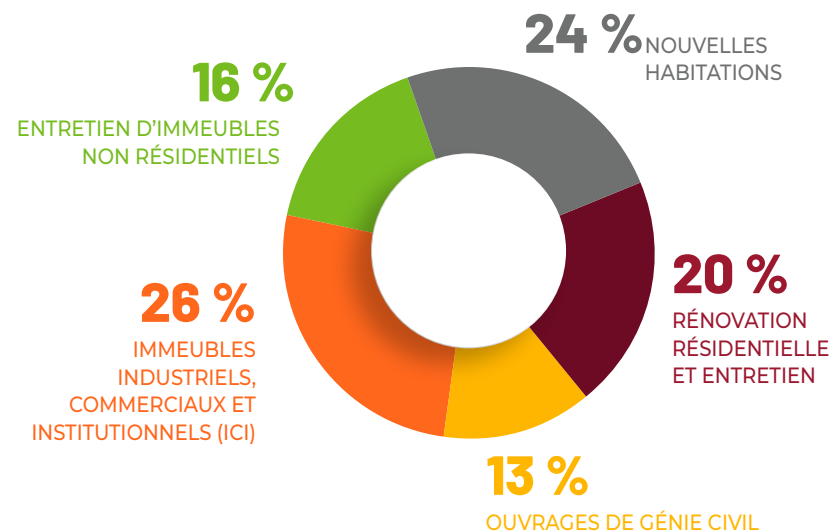
L'investissement résidentiel a atteint un pic en 2022, mais en raison de la hausse des taux d'intérêt à la fin de l'année et pendant une grande partie de la nouvelle année, le segment a connu une légère contraction des activités de construction et de maintenance en 2023.

Les perspectives à court terme prévoient une croissance dans les deux segments. Les mises en chantier devraient augmenter en 2024 et jusqu'à la fin de la décennie, à mesure que les taux d'intérêt se stabiliseront et que la population augmentera. La croissance dans le segment de la rénovation est légèrement plus tardive et ne devrait reprendre qu'en 2025. Conformément au calendrier des projets actuellement connus, l'activité dans le segment non résidentiel devrait atteindre un pic en 2024, après quoi elle devrait connaître un cycle baissier jusqu'en 2029, puis terminer la décennie sur une courbe ascendante modeste. Les contractions sont dues à la conclusion de plusieurs projets majeurs, mais doivent être interprétées dans leur contexte : le pic de 2024 est presque 50 % plus élevé que les précédents pics enregistrés en 2020 et en 2021. L'investissement devrait terminer la décennie au-dessus des niveaux historiques.

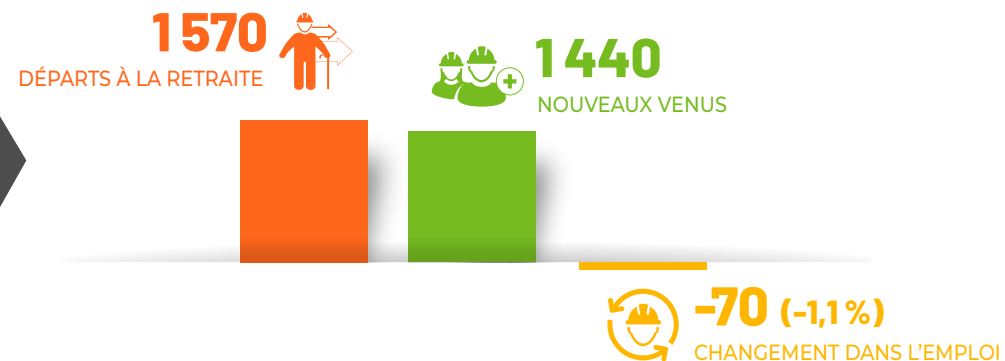
Comme on estime que 1 570 travailleurs (23 % de la main-d'œuvre de 2023) devraient prendre leur retraite d'ici 2033, le secteur de la construction doit continuer à mettre l'accent sur l'embauche et la formation des travailleurs.

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Répartition de l'emploi en construction en 2023, Île-du-Prince-Édouard



Perspectives sur 10 ans relatives à la main-d'œuvre, Île-du-Prince-Édouard



TAUX DE CHOMAGE MOYEN

9,0 %

POINTS SAILLANTS

- L'emploi au sein du segment non résidentiel a atteint un pic de plus de 3 600 travailleurs en 2023 et devrait rester élevé en 2024, puis reculer jusqu'en 2029, à mesure que les projets actuels connus prendront fin.
- Les conditions du marché du travail devraient être considérablement tendues dans le segment non résidentiel en 2023 et en 2024, mais ensuite revenir à des niveaux plutôt équilibrés.
- L'emploi au sein du segment résidentiel devrait connaître une croissance presque continue au cours de la période de prévision.
- Les mises en chantier de maisons unifamiliales devraient augmenter de plus de 50 % d'ici 2032.
- Les pressions du marché du travail sont telles que l'Île-du-Prince-Édouard est confrontée à un déficit d'embauche de 110 travailleurs d'ici à 2033.



PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

L'économie de l'Île-du-Prince-Édouard s'est solidement redressée après les effets de la pandémie de COVID-19 en 2020. Un taux record de croissance démographique, stimulé par l'immigration, a joué un rôle clé. Il a permis de compenser les effets de la hausse des taux d'intérêt sur des indicateurs clés comme les dépenses de consommation et la construction résidentielle.

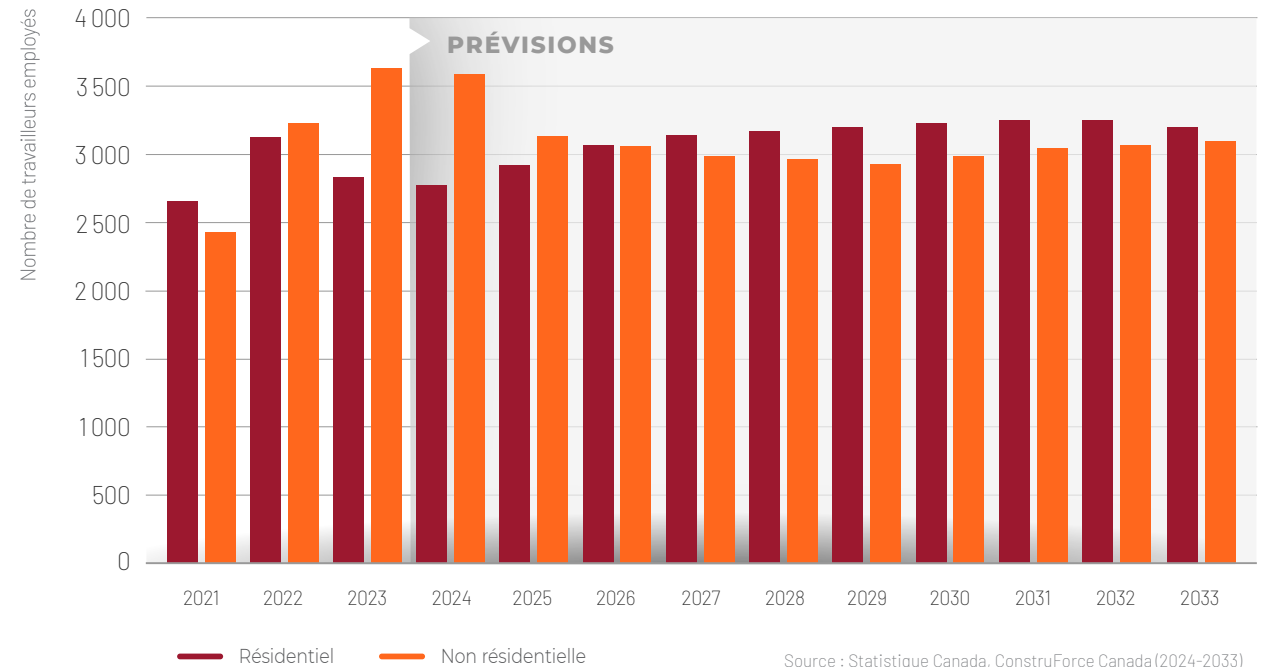
L'Île-du-Prince-Édouard a déclaré des taux de croissance annuels du PIB de 2,9 % au cours de l'année 2022 ainsi qu'au cours de l'année 2023. Ce taux devrait baisser à 1,6 % en 2024, les hausses de taux d'intérêt continuant à freiner les dépenses de consommation et l'investissement privé. Les perspectives pour 2025 prévoient une nouvelle réduction de la production en raison de l'achèvement d'une série de projets majeurs du segment privé et de la fin du plan d'investissement en capital du gouvernement provincial. Au cours des années suivantes, l'économie devrait croître à un rythme d'environ 2 % par an. Ce taux est conforme à la croissance de l'économie mondiale, mais reste modeste par rapport aux niveaux récents.

La figure 1 montre l'évolution prévue de l'emploi résidentiel et non résidentiel au cours de la période de prévision.

Les perspectives pour le secteur provincial de la construction prévoient une augmentation des niveaux d'investissement dans les segments résidentiel et non résidentiel en 2024. Par la suite, ces segments devraient diverger. Le segment résidentiel devrait connaître une croissance constante jusqu'à la fin de la période de prévision, à mesure que les hausses de taux d'intérêt s'atténueront, que les salaires et les revenus s'ajusteront à l'inflation et que la forte croissance démographique renouvellera la demande d'activité de construction et de rénovation de logements.

L'investissement dans le segment non résidentiel devrait suivre une tendance générale à la baisse entre 2025 et 2030. Sur la base des projets majeurs actuellement connus, l'investissement devrait atteindre un pic en 2024 avec des niveaux d'activité élevés soutenus dans les domaines des ouvrages de génie civil et de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI). Les deux

Figure 1 : Prévisions sur la croissance de l'emploi en construction, Île-du-Prince-Édouard



segments devraient ensuite connaître une tendance générale à la baisse. Les niveaux d'investissement dans le domaine des ouvrages de génie civil devraient fluctuer avec le début et l'achèvement de projets majeurs de parcs éoliens en 2024 et en 2027 ainsi qu'une forte activité en matière de routes, d'autoroutes et de ponts, tandis que la construction de bâtiments ICI devrait connaître un cycle de baisse à mesure que les projets majeurs actuels approcheront de leur achèvement.

En raison de ces tendances, l'emploi global dans le secteur de la construction à l'Île-du-Prince-Édouard devrait se contracter légèrement au cours de la période de prévision. L'emploi au sein du segment résidentiel devrait augmenter de 13 % par rapport aux niveaux de 2023 d'ici 2033, avec des gains dans les domaines de la construction de nouveaux logements et de la rénovation. Ces gains sont toutefois insuffisants pour compenser la perte d'emploi de l'ordre de 15 % dans le segment non résidentiel, qui s'éloigne des sommets historiques de 2023.

Le secteur devra recruter 110 travailleurs au cours de la période de prévision, principalement en raison du départ à la retraite prévu de 1 570 travailleurs et d'une légère contraction prévue de la main-d'œuvre globale. Si le recrutement de nouvelles personnes arrivantes au sein de la population locale devrait compenser partiellement l'incidence des départs à la retraite sur la main-d'œuvre, ces nouveaux travailleurs ne possèdent pas les compétences et l'expérience des personnes qui partent à la retraite, ce qui pourrait aggraver d'éventuelles pénuries de main-d'œuvre qualifiée à l'échelle locale.

« Le secteur devra recruter 110 travailleurs au cours de la période de prévision, principalement en raison du départ à la retraite prévu de 1 570 travailleurs et d'une légère contraction prévue de la main-d'œuvre globale ».

UNE POPULATION VIEILLISSANTE SOUTENUE PAR L'IMMIGRATION

L'Île-du-Prince-Édouard connaît une évolution de la structure d'âge de sa population.

La figure 2 montre que la part des personnes âgées de 15 à 24 ans qui sont sur le point d'entrer dans la population active de la province représentait 14 % de la population en 2023. Cette part devrait se contracter à 12 % d'ici 2033. Au cours de la même période, toutefois, la part de la population âgée de plus de 65 ans, dont la majorité est retraitée, devrait passer de 20 % à 21 %.

Cette tendance posera des défis en matière de recrutement de la main-d'œuvre à l'avenir. Dans les dix prochaines années, tous les secteurs entreront en compétition pour attirer un nombre relativement réduit de jeunes.

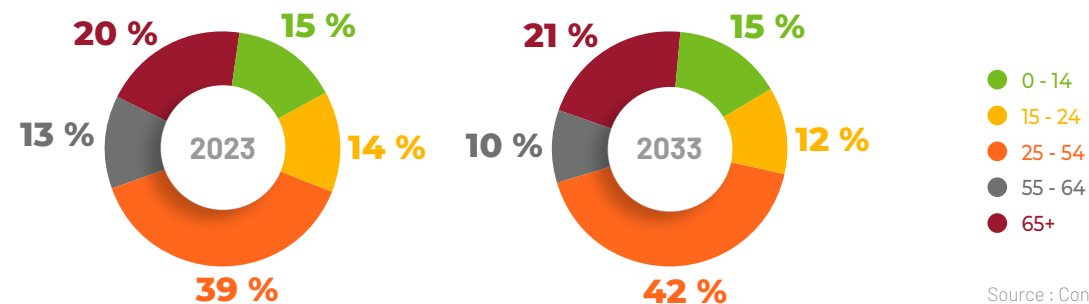
En raison de l'immigration, la population de l'Île-du-Prince-Édouard est en général plus jeune que la moyenne nationale, ce qui contribue au maintien d'un taux naturel de croissance démographique* positif.

La population a augmenté de manière significative en 2023, connaissant une hausse inattendue du nombre de personnes au statut de résidence permanente et non permanente. Bon nombre de ces personnes sont des étudiants étrangers qui pourraient chercher à obtenir leur résidence permanente après l'obtention de leur diplôme.

Bien qu'il soit peu probable que ces niveaux se maintiennent, la province bénéficiera du plan fédéral des niveaux d'immigration nouvellement élargi jusqu'en 2025. De plus, étant donné que de nombreux immigrants s'installent à l'Île-du-Prince-Édouard alors qu'ils sont en âge de procréer, le taux d'accroissement naturel de la population dans la province devrait connaître une croissance à la hausse au cours de la période de prévision. Ces dernières seront également essentielles pour soutenir la croissance du principal groupe d'âge actif de la province, à savoir les 25-54 ans, et pourront contribuer à atténuer les pressions sur le marché du travail au cours de la décennie.

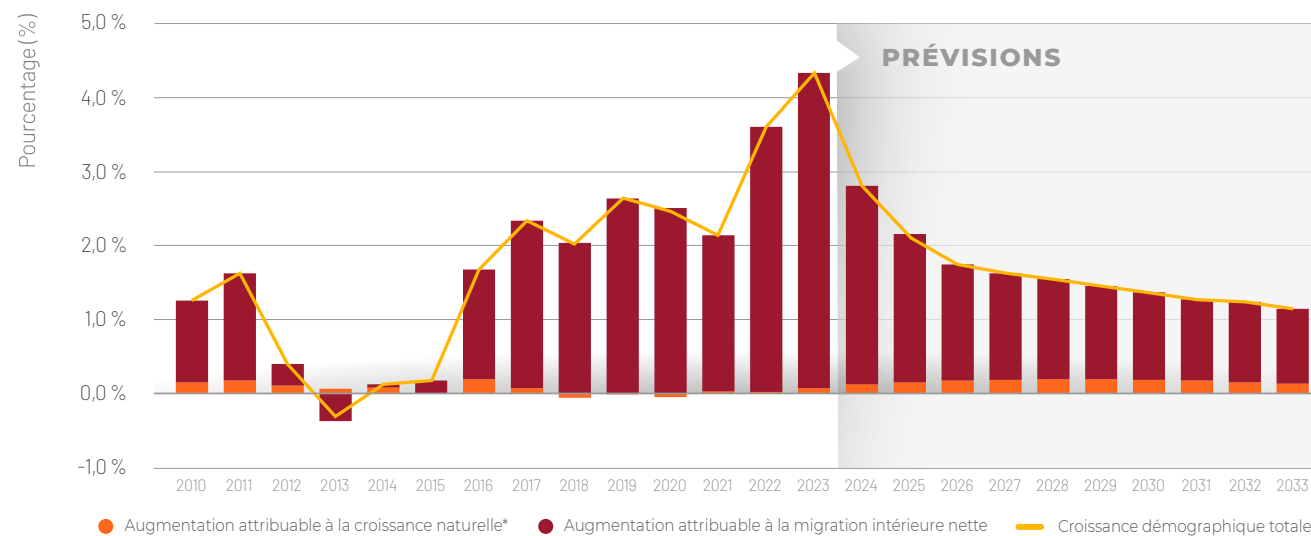
La figure 3 présente les divers facteurs touchant la croissance démographique à l'Île-du-Prince-Édouard au cours de la période de prévision.

Figure 2 : Répartition par âge de la population, Île-du-Prince-Édouard



Source : ConstruForce Canada

Figure 3 : Sources de croissance démographique (%), Île-du-Prince-Édouard



* Le taux d'accroissement naturel de la population désigne l'accroissement qui se produit quand le nombre de naissances dépasse celui des pertes de vie, ce qui donne un taux positif ou négatif.

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2024-2033)

APERÇU DU SECTEUR

Les sections suivantes donnent un aperçu propre au secteur des marchés provinciaux du travail résidentiel et non résidentiel.

Le système d'information sur le marché du travail (IMT) de Construforce suit l'offre et tient compte de l'évolution de la main-d'œuvre disponible, y compris les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché du travail¹ et la mobilité nette². À l'Île-du-Prince-Édouard, il existe des classements pour 10 métiers et professions du segment résidentiel et pour 10 métiers et professions du segment non résidentiel.

¹ Les **nouvelles personnes entrant sur le marché du travail** sont mesurées en appliquant la proportion traditionnelle de la main-d'œuvre provinciale qui entre dans le secteur de la construction. Selon l'estimation projetée pour la période de prévision, le secteur de la construction peut recruter ce groupe en concurrence avec d'autres secteurs.

² La **mobilité nette** désigne les mouvements de main-d'œuvre entrant et sortant de la main-d'œuvre locale du secteur de la construction. La mobilité entrant saisit le mouvement vers la main-d'œuvre des travailleurs de l'industrie de l'extérieur de la province ou des travailleurs de l'extérieur de l'industrie. De nombreux membres de ce groupe quitteront rapidement la main-d'œuvre provinciale lorsque le travail diminuera, ce que l'on appelle la mobilité sortant.

SECTEUR RÉSIDENTIEL

SECTEUR RÉSIDENTIEL

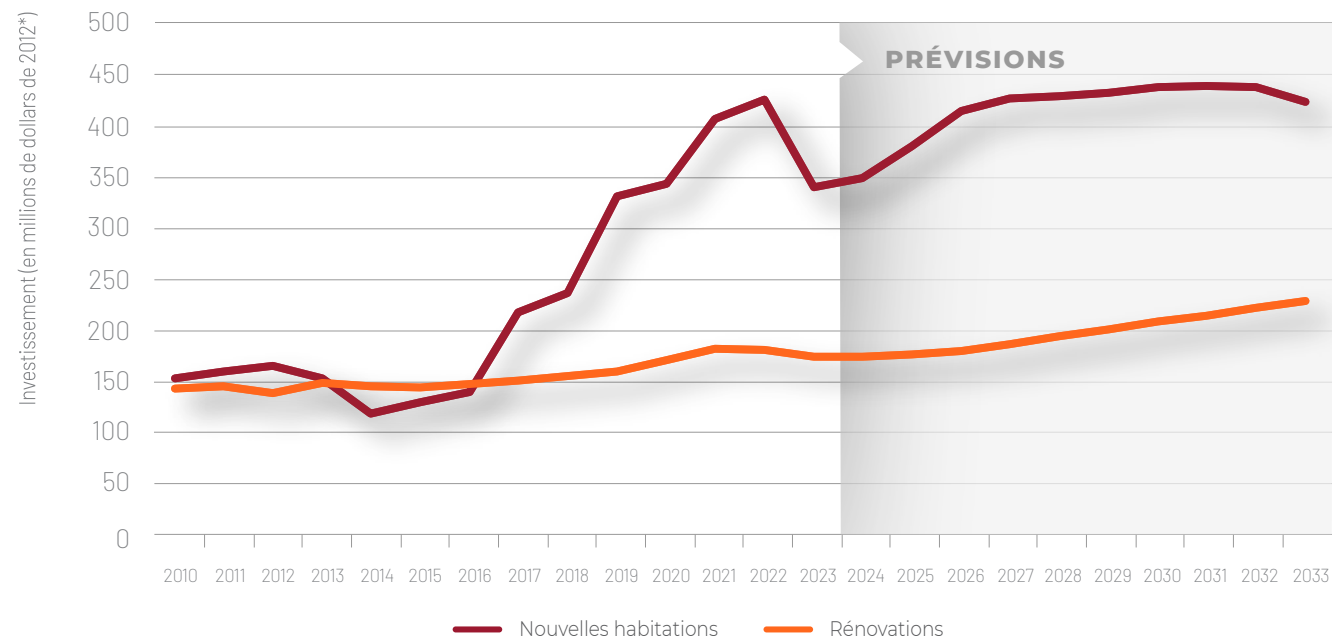
Les niveaux de formation des ménages ont connu une forte tendance à la hausse à l'Île-du-Prince-Édouard, en partie en raison du coût de la vie relativement bas au sein de la province par rapport à d'autres régions du pays.

Comme le montre la figure 4, l'afflux d'arrivants en provenance d'autres régions du Canada et de l'étranger a contribué à porter les mises en chantier à un pic de 1 500 unités en 2019. Cela représente plus du double du niveau enregistré en 2016. Les niveaux d'investissement en matière de nouveaux logements ont suivi le pas.

Bien qu'ils aient diminué depuis, les niveaux de construction de nouveaux logements sont restés élevés, avec plus de 1 000 unités chaque année jusqu'en 2023. L'augmentation la plus récente de la formation de ménages enregistrée en 2022 et en 2023 a permis de relancer la croissance des niveaux de construction de logements neufs et de les maintenir à des niveaux élevés de plus de 1 300 unités par an pendant la majeure partie de la période de prévision. Une grande partie de cette croissance se produit dans le segment des maisons unifamiliales, où les mises en chantier devraient augmenter chaque année jusqu'en 2032. Les mises en chantier de logements multifamiliaux devraient fluctuer davantage au cours de la période de prévision, la demande étant stimulée par les faibles taux d'inoccupation des logements locatifs, la forte demande des nouveaux arrivants et l'accessibilité relative de ces types de logements.

Les perspectives d'investissement dans la rénovation, quant à elles, devraient rester plus ou moins inchangées en 2024, avant de suivre une modeste tendance à la hausse à partir de 2025.

Figure 4 : Investissement dans la construction résidentielle, Île-du-Prince-Édouard



* En millions de dollars de 2012 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Source: Statistique Canada, ConstruForce Canada (2024-2033)

L'emploi dans le segment résidentiel de l'Île-du-Prince-Édouard devrait augmenter de façon continue jusqu'en 2032, atteignant 15 % de plus que les niveaux de 2023, avant de connaître une légère contraction en 2033. Le principal moteur de la croissance de l'emploi est la construction de nouveaux logements, qui devrait augmenter de 18 % par rapport aux niveaux de 2023 d'ici la fin de la décennie. L'emploi dans le domaine de la rénovation devrait également augmenter (de 21 %), tandis que l'emploi dans le domaine de la maintenance, qui était élevé au début de la période de prévision en raison de la demande créée par l'ouragan Fiona, devrait revenir à des niveaux historiquement normaux d'ici 2026.

Le tableau 1 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2024-2026), moyen terme (2027-2029) et long terme (2030-2033).

Cette analyse présente un scénario tendanciel. Elle ne prend pas en compte les initiatives du secteur public visant à résoudre les problèmes d'accessibilité au logement.

Tableau 1 : Évolution de l'emploi résidentiel par segment à l'Île-du-Prince-Édouard

SECTEUR	% CHANGEMENT 2024-2026	% CHANGEMENT 2027-2029	% CHANGEMENT 2030-2033
Emploi total dans le secteur résidentiel	8 %	4 %	0 %
Nouvelles habitations	24 %	1 %	-6 %
Rénovations	2 %	9 %	9 %
Entretien	-27 %	8 %	9 %

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2024-2033)



Classements résidentiels, risques et mobilité

Le tableau 2 montre le resserrement des marchés pour plusieurs professions et métiers dans le segment provincial de la construction résidentielle en 2023. Ce phénomène est dû aux pics de demande signalés en 2022.

Bien que les conditions du marché du travail devraient retrouver l'équilibre en 2024, cette tendance pourrait

être de courte durée. La demande de construction de nouveaux logements devrait renouer avec la croissance en 2025 et en 2026, ce qui créera de nouvelles pressions quant aux métiers et aux professions clés.

Au cours des années suivantes de la période de prévision, le rythme de la croissance devrait ralentir et les conditions du marché du travail devraient retrouver l'équilibre.

Tableau 2 : Classement des marchés résidentiels à l'Île-du-Prince-Édouard

MÉTIERS ET PROFESSIONS — SECTEUR RÉSIDENTIEL	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Charpentiers-menuisiers	3	3	4	4	3	3	3	3	3	3	2
Directeurs de la construction	3	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	4	3	4	4	3	3	3	3	3	2	2
Électriciens	3	3	4	4	3	3	3	3	3	3	2
Gestionnaires et rénovateurs en construction domiciliaire	4	3	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	4	3	3	4	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	4	3	3	4	3	3	3	3	3	2	2
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	4	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	3	3	4	4	3	3	3	3	3	3	2

Source : Construforce Canada

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

1

Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts actuellement. Il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.

2

Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts.

3

La disponibilité de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur le marché local peut être modifiée par de grands projets, des fermetures d'usine ou d'autres hausses de la demande à court terme. Il se peut que les employeurs se livrent concurrence pour attirer les travailleurs qu'il leur faut. Les modèles établis de recrutement et de mobilité suffisent à répondre aux besoins en main-d'œuvre.

4

Il n'y a pas, en général, de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux qui pourraient répondre à une augmentation de la demande. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires. Il se peut que le recrutement et la mobilité aillent au-delà des sources et des pratiques traditionnelles.

5

Il n'y a pas de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux pour répondre à la demande actuelle, de sorte que des projets ou la production pourraient être retardés ou reportés. Il existe une demande excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend jusqu'à des marchés lointains.

SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

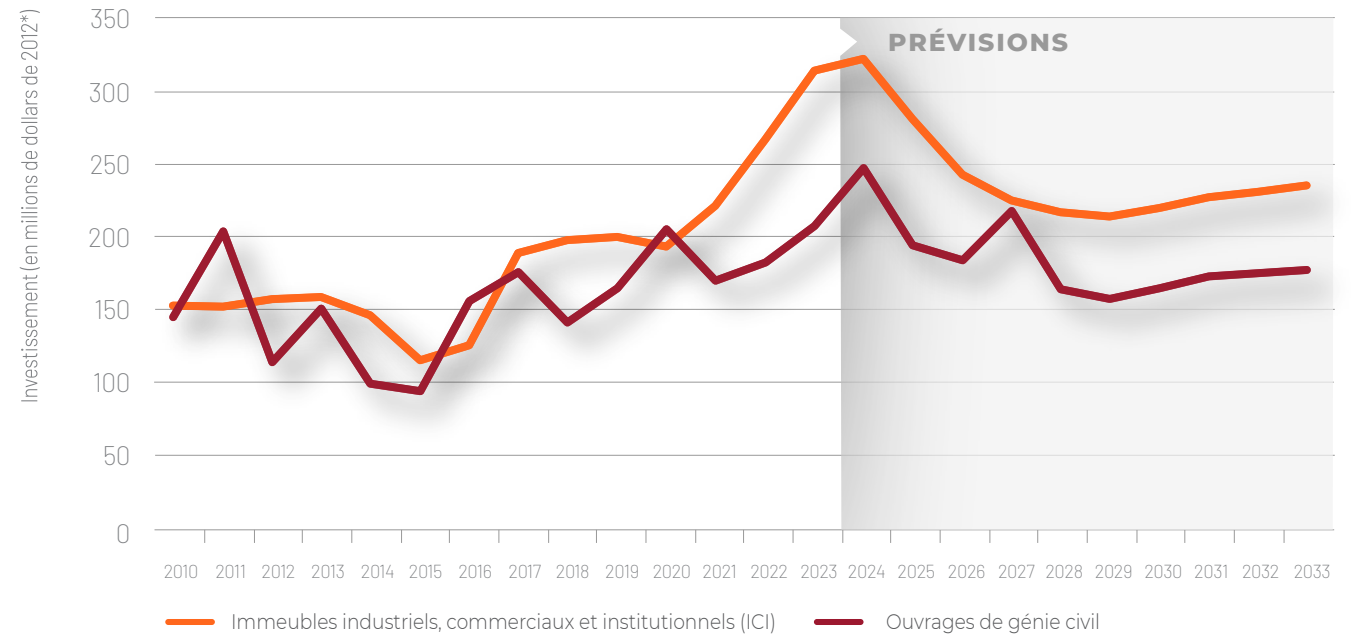
Le segment non résidentiel de la province entame la période de prévision sur une forte courbe ascendante qui s'est largement maintenue depuis 2015.

Conformément au calendrier des projets connus, la figure 5 montre de fortes tendances à la croissance dans les segments de la construction d'ouvrages de génie civil et de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) de l'Île-du-Prince-Édouard. L'investissement devrait atteindre un pic en 2024, puis passer à des niveaux plus modestes au cours de la période de prévision.

En ce qui concerne la construction d'ouvrages de génie civil, la demande a été stimulée au cours des dernières années par le plan d'investissement en capital du gouvernement provincial et par l'intensification de l'activité dans le cadre des projets majeurs de services publics, ainsi que par les niveaux historiques d'investissement dans les routes, les autoroutes et les ponts. Du côté des bâtiments ICI, l'activité est montée en flèche en ce qui a trait aux bâtiments institutionnels et gouvernementaux, sous l'impulsion du Hillsborough Mental Health Campus et d'autres projets dans le secteur de la santé.

Les deux segments devraient atteindre un pic en 2024, après quoi l'investissement devrait diminuer à mesure que les projets en cours s'achèveront en 2030. Les niveaux d'investissement dans le segment de la construction d'ouvrages de génie civil devraient se contracter avec l'achèvement des projets actuellement connus dans le cadre du programme provincial de routes. Cette baisse devrait être légèrement compensée par le début des travaux dans le cadre de plusieurs projets solaires, éoliens et de transport d'électricité en 2027, ainsi que par les améliorations apportées à l'aéroport de Charlottetown.

Figure 5 : Investissement dans la construction non résidentielle, Île-du-Prince-Édouard



* En millions de dollars de 2012 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Source : Statistique Canada, Construforce Canada (2024-2033)

L'investissement en matière de bâtiments ICI devrait diminuer avec l'achèvement de projets clés dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'administration publique. Les niveaux d'investissement dans les bâtiments industriels et commerciaux devraient rester plus ou moins inchangés au cours de la période de prévision.

L'emploi dans la construction non résidentielle devrait se contracter jusqu'à la fin de la décennie, reculant de 21 % par rapport aux niveaux très élevés observés en 2023. Tous les segments devraient connaître une contraction de leurs niveaux d'emploi; elle devrait être de l'ordre de 30 % pour le segment de la maintenance, de l'ordre de 17 % pour le segment de la construction d'ouvrages de génie civil, et de l'ordre de 5 % pour le segment des bâtiments ICI.

Le tableau 3 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi non résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2024-2026), moyen terme (2027-2029) et long terme (2030-2033). (Il convient de noter que l'évolution de l'emploi entre 2024 et 2026 reflète une baisse par rapport aux pics d'investissement atteints en 2023.)

« L'emploi dans la construction non résidentielle devrait se contracter jusqu'à la fin de la décennie, reculant de 21 % par rapport aux niveaux très élevés observés en 2023 ».

Tableau 3 : Évolution de l'emploi non résidentiel par segment à l'Île-du-Prince-Édouard

SECTEUR	% CHANGEMENT 2024-2026	% CHANGEMENT 2027-2029	% CHANGEMENT 2030-2033
Emploi total dans le secteur non résidentiel	-16 %	-4 %	6 %
Immeubles industriels	-15 %	6 %	6 %
Immeubles commerciaux et institutionnels	-6 %	-6 %	8 %
Génie industriel lourd	15 %	16 %	6 %
Autres projets de génie civil	6 %	0 %	5 %
Routes et ponts	-28 %	-31 %	11 %
Entretien non-résidentiel	-31 %	1 %	1 %

Source : Statistique Canada, ConstrForce Canada (2024-2033)

Classements non résidentiels, risques et mobilité

Comme le montre le tableau 4, les marchés du travail non résidentiels de l'Île-du-Prince-Édouard entament la période de prévision dans des conditions tendues.

Les niveaux élevés de demande liée à la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels et à la construction d'ouvrages de génie civil ont créé des tensions considérables sur le marché dans plusieurs métiers et professions.

Les difficultés de recrutement devraient se poursuivre jusqu'en 2024, avant que les conditions du marché retrouvent un certain équilibre en 2025, lorsque des projets majeurs de construction de bâtiments institutionnels et gouvernementaux s'achèveront. Certains métiers et professions pourraient même connaître de brèves périodes d'excédent de main-d'œuvre liées au chômage frictionnel à la fin des projets.

Cependant, à plus long terme, si le secteur peine à recruter des travailleurs supplémentaires pour établir de nouvelles capacités et remplacer les travailleurs qui partent à la retraite, la province pourrait connaître un resserrement des conditions susceptible de se prolonger au-delà de 2024.

Il convient de noter que la conversion généralisée des bâtiments ICI à une plus grande utilisation de l'électricité pour le chauffage et la climatisation est exclue de ce rapport, car ces efforts en sont encore à leurs balbutiements et n'ont eu que des incidences mineures sur l'ensemble des marchés du travail dans le secteur de la construction. À mesure que ces efforts s'accroissent, ils seront ajoutés aux prochains rapports sur les perspectives de Construforce Canada.

Tableau 4 : Classement des marchés non résidentiels à l'Île-du-Prince-Édouard

MÉTIERS ET PROFESSIONS — SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Charpentiers-menuisiers	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction	4	4	3	3	3	3	4	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	5	4	3	3	3	3	3	4	3	3	3
Monteurs de lignes électriques et de câbles	5	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3
Électriciens	4	4	3	3	2	3	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	4	3	3	3	3	3	2	3	3	3	3
Plombiers	4	4	3	3	2	3	3	3	3	3	2
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	2
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	3	3	2	2	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	4	3	2	3	3	3	2	3	3	3	3

Source : Construforce Canada

ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE

ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE

La main-d'œuvre disponible

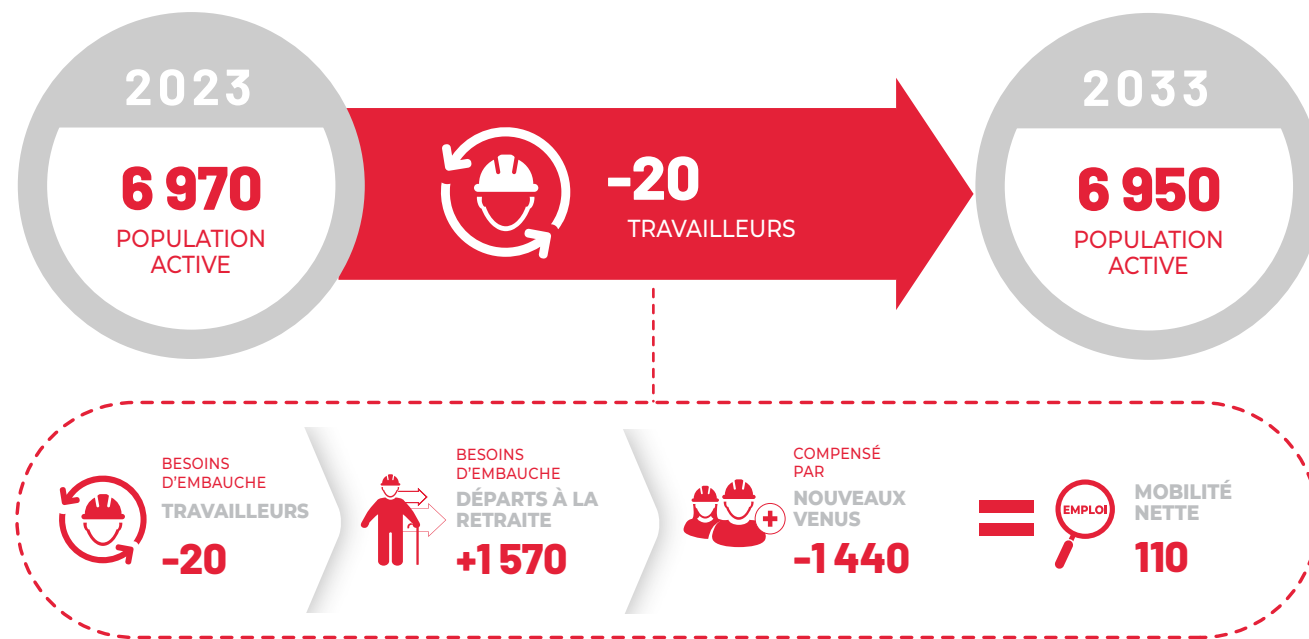
Malgré une population plus jeune, le secteur de la construction de l'Île-du-Prince-Édouard devra recruter environ 1 570 travailleurs supplémentaires pour remplacer ceux qui devraient prendre leur retraite au cours de la période de prévision (23 % de la main-d'œuvre actuelle).

Une grande partie de ces besoins en matière d'embauche pourrait être satisfaite par l'injection d'environ 1 440 nouvelles personnes entrant sur le marché du travail de moins de 30 ans issues de la population locale, ce qui laisserait un manque à combler d'environ 110 travailleurs qu'il faudra recruter en dehors de la main-d'œuvre locale du secteur de la construction.

Pour maintenir le rythme de recrutement et de formation, il faudra une combinaison de stratégies, y compris le maintien des efforts de recrutement et de formation à l'échelle locale, en particulier auprès des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre de la construction, l'embauche d'effectif d'autres industries possédant les compétences requises, et le recrutement de personnes immigrantes au Canada ayant une formation dans les métiers spécialisés ou une expérience dans la construction.

La figure 6 présente un résumé des changements estimés dans la main-d'œuvre de la construction au cours de la période de prévision.

Figure 6 : Changements dans la population active du secteur de la construction, Île-du-Prince-Édouard



* La **mobilité nette** fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : ConstruForce Canada

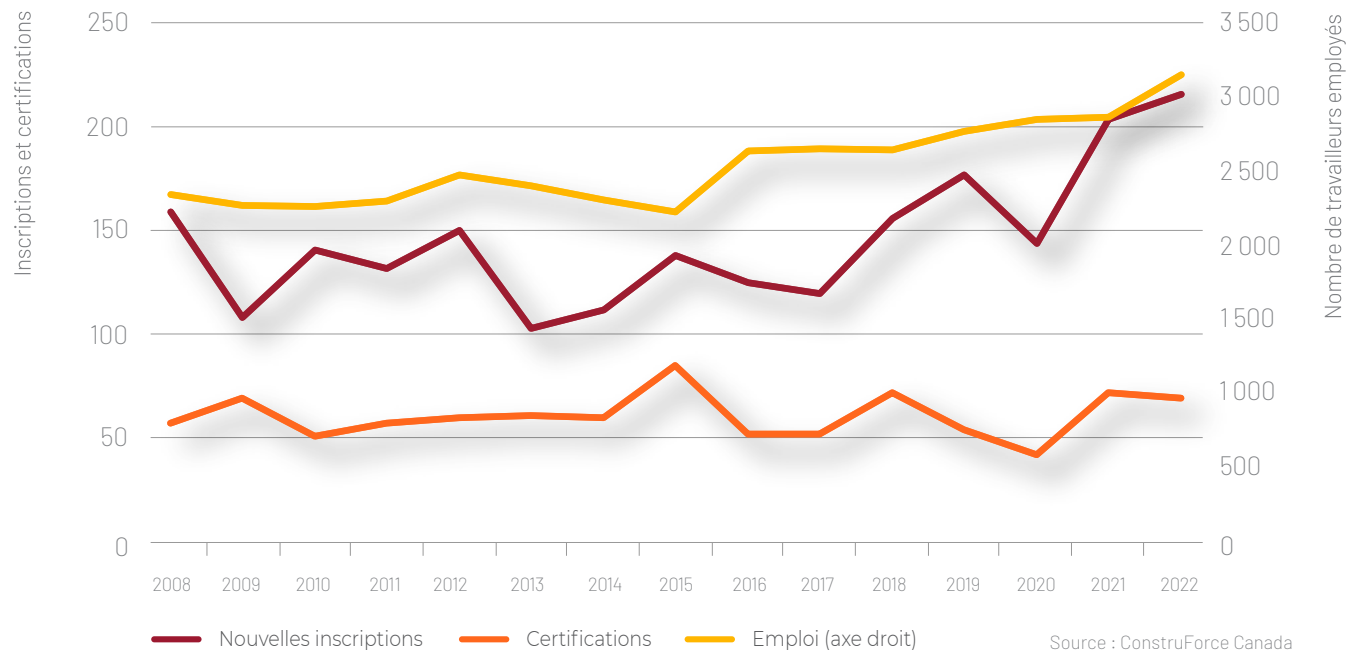
Diversification de la main-d'œuvre

Apprentissage

L'apprentissage est une source essentielle de main-d'œuvre pour le secteur de la construction. Les nouvelles inscriptions d'apprentis dans les sept principaux programmes de métiers du secteur de la construction étaient à la hausse avant la pandémie et ont généralement suivi le rythme de la croissance de l'emploi au cours de la dernière décennie. Les achèvements, qui ont connu une croissance minimale au cours de la dernière décennie, devraient augmenter au cours des prochaines années, parallèlement à l'augmentation du nombre de nouvelles inscriptions. En 2022, les nouvelles inscriptions ont atteint un niveau record, soutenues par l'augmentation du nombre d'apprentis dans les programmes d'électriciens en construction et de techniciens en lignes électriques. Voir la figure 7.

« En 2022, les nouvelles inscriptions ont atteint un niveau record, soutenues par l'augmentation du nombre d'apprentis dans les programmes d'électriciens en construction et de techniciens en lignes électriques ».

Figure 7 : Nouvelles inscriptions aux programmes d'apprentissage, certifications et emploi dans les métiers, Île-du-Prince-Édouard



Le tableau 5 présente une ventilation, métier par métier, des exigences de certification prévues pour répondre à la part de l'emploi et de la demande de remplacement du secteur de la construction au cours de la période de prévision. En fonction du rythme actuel des nouvelles inscriptions, le nombre de personnes de métier nouvellement certifiées devrait suivre le rythme de la demande au cours de la période de prévision. Cependant, toute augmentation importante de l'activité de construction ou toute baisse du taux d'achèvement des programmes pourrait entraîner un manque de personnes de métier dans les domaines de la charpenterie et du soudage d'ici 2033.

« Le nombre de personnes de métier nouvellement certifiées devrait suivre le rythme de la demande au cours de la période de prévision ».

Tableau 5 : Estimation de la demande de certification en construction et prévisions d'achèvement par métier, de 2024 à 2033³

MÉTIER	Total des demandes de métier certification - construction	Cible de nouvelles inscriptions - construction	Risque lié à l'offre d'apprentis certifiés - tous les secteurs
Soudeur	7	7	●
Charpentier-menuisier	244	252	●
Électricien industriel	11	21	●
Plombier	90	205	●
Électricien de construction	48	208	●
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	0	51	●
Technicien de lignes électriques	-49	212	●

- Le nombre de certifications requises dépasse le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
- Le nombre de certifications requises concorde avec le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
- Le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés dépasse le nombre de certifications requises

Source : Construforce Canada

³ Cette analyse ne tient pas compte d'une inadéquation des compétences au point de départ de 2023.

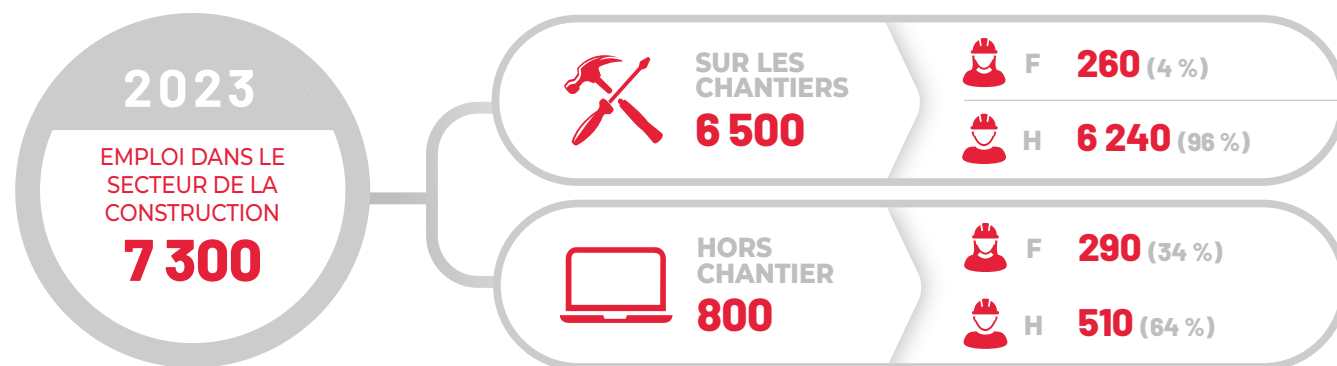
Groupes de travailleurs sous-représentés

En raison notamment de la baisse des taux de fécondité et de la diminution de la taille des familles au Canada depuis plus de trois décennies, la proportion de jeunes Canadiens et Canadiennes disponibles pour entrer dans la population active est en baisse depuis plusieurs années. Alors que la génération des baby-boomers commencera à prendre sa retraite au cours de la prochaine décennie, la concurrence pour attirer les jeunes travailleurs sera intense. Pour atténuer l'incidence de cette évolution démographique, le secteur de la construction doit diversifier son recrutement. Pour réussir, le secteur doit accroître le recrutement de personnes appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre actuelle du secteur de la construction, notamment les femmes, les Autochtones et les personnes immigrantes.

En 2023, le secteur de la construction à l'Île-du-Prince-Édouard employait environ 550 femmes, dont 48 % travaillaient directement sur les chantiers de projets de construction, tandis que les 52 % restants travaillaient hors chantier, principalement dans le cadre d'emplois liés à l'administration et à la gestion. Des 6 500 personnes de métier employées au sein du secteur, les femmes représentaient 4 % (voir la figure 8).

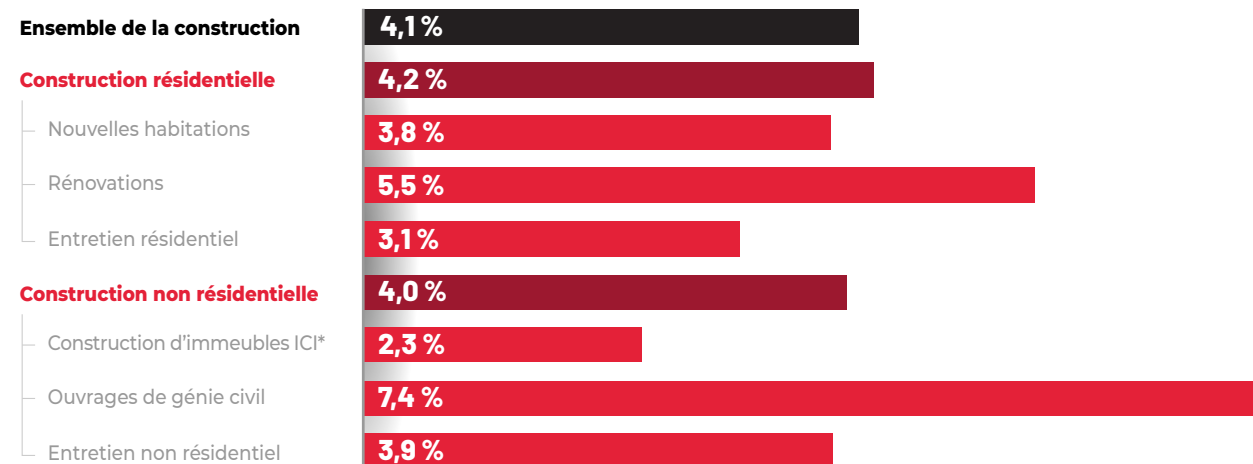
Les quelque 260 femmes de métier à l'Île-du-Prince-Édouard sont représentées à l'échelle des segments de la construction, avec une part relativement égale de femmes dans la construction résidentielle (4,2 %) et la construction non résidentielle (4,0 %). Tous segments confondus, c'est dans la construction d'ouvrages de génie civil que la représentation des femmes est la plus élevée, soit 7,4 % de la main-d'œuvre (voir la figure 9). Les cinq principaux métiers et professions dans lesquels les femmes ont tendance à être employées sont les suivants : aides et manœuvres (48 % de toutes les femmes de métier), entrepreneuses et superviseuses (18 %), charpentières (16 %), gestionnaires en rénovation de logements et de bâtiments (10 %) et peintres et décoratrices (6 %).

Figure 8 : Emploi détaillé en construction par genre, Île-du-Prince-Édouard, 2023



Source : Calculs de Construforce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada.

Figure 9 : Proportion de femmes occupant des métiers et professions directement sur les chantiers, Île-du-Prince-Édouard



*Industriels, commerciaux, institutionnels

Source : Calculs de Construforce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de 2016 de Statistique Canada.

La population autochtone est celle qui connaît la croissance la plus rapide au Canada, et elle présente donc des occasions de recrutement pour le secteur de la construction de l'Île-du-Prince-Édouard. En 2021, les Autochtones représentaient environ 3 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction de la province, soit plus du double des niveaux observés en 2016.⁴ Cette part est plus élevée que celle des Autochtones dans l'ensemble de la population active (voir le tableau 6). La population autochtone continuant de croître, les efforts de recrutement devront être consacrés à l'augmentation de la part de l'industrie dans la population active.

Le secteur de la construction de l'Île-du-Prince-Édouard pourrait également faire appel à de nouveaux arrivants (immigrants) au Canada au cours de la période de prévision afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre. En raison de la baisse des taux naturels de croissance démographique, l'immigration représente la principale source de croissance de la main-d'œuvre dans la province. Les immigrants ont joué un rôle de plus en plus important dans la reconstitution de la main-d'œuvre, leur part au sein de la main-d'œuvre ayant plus que doublé au cours de la dernière décennie, passant de 4 % en 2012 à 10 % en 2022. Bien que la province ait réussi à attirer et à intégrer des immigrants dans la population active, la proportion d'immigrants dans la province est nettement inférieure à celle de l'ensemble du Canada (voir la figure 10). La part des immigrants au sein de la main-d'œuvre du secteur de la construction n'était que de 4 % en 2022, contre 10 % à l'échelle de tous les secteurs.⁵

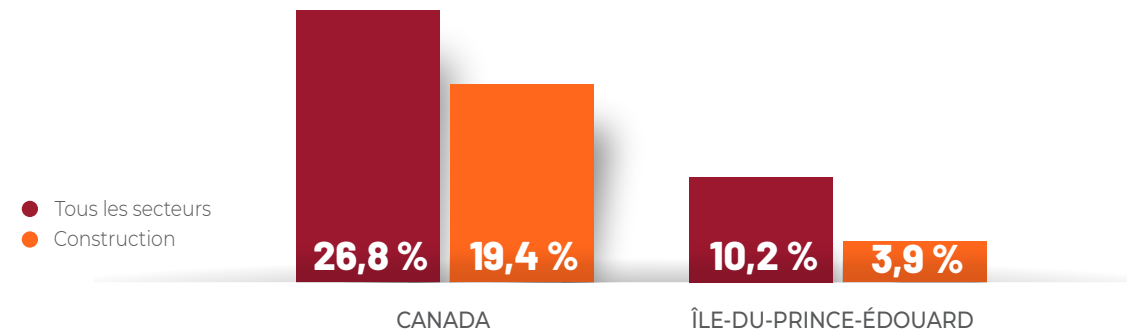
En fonction des tendances historiques en matière d'établissement, la province devrait accueillir plus de 29 000 personnes au statut de résidence permanente et non permanente entre 2024 et 2033. Comme ces personnes représenteront une part croissante de la population de base en âge de travailler de la province, des efforts de recrutement supplémentaires seront nécessaires pour s'assurer que le secteur de la construction recrute sa part parmi la population immigrante au sein de la population active.

Tableau 6 : Représentation de la population autochtone dans la main-d'œuvre du secteur de la construction à l'Île-du-Prince-Édouard

SECTEUR	ANNÉE	AUTOCHTONES	NON AUTOCHTONES	TOTAL	PROPORTION D'AUTOCHTONES (EN % AU SEIN DE LA MAIN-D'ŒUVRE TOTALE)
Construction	2016	60	5 385	5 445	1,1 %
	2021	175	6 525	6 690	2,6 %
Tous les secteurs	2016	1 340	75 310	76 650	1,7 %
	2021	1 680	80 270	81 945	2,1 %

Source : Les calculs de Construforce Canada sont fondés sur le Recensement de la population de 2016 et de 2021 de Statistique Canada.

Figure 10 : Proportion d'immigrants (en %) au sein de la population active en construction, 2022, Île-du-Prince-Édouard



Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0083-01 Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, données annuelles

⁴ Statistique Canada, Recensement de 2021. Demande de données personnalisées.

⁵ Statistique Canada, Enquête sur la population active, Demande de données personnalisées 2022.

CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

Le scénario *Regard prospectif – Construction et maintenance 2024-2033* pour l'Île-du-Prince-Édouard prévoit des trajectoires divergentes pour les segments de la construction résidentielle et de la construction non résidentielle de la province.

Les niveaux d'investissement dans la construction non résidentielle devraient atteindre un pic en 2024, alors qu'une multitude de projets dans les segments de la construction d'ouvrages de génie civil et de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels atteindront leur niveau d'activité maximal. Il s'agit entre autres de travaux en matière de routes, d'autoroutes et de ponts et dans le segment des services publics, ainsi que de projets majeurs dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'administration publique. Les niveaux d'investissement devraient se contracter à mesure que ces projets prendront fin, avec une brève augmentation en raison du début d'un projet de parc éolien en 2027. L'augmentation de l'investissement plus tard au cours de la période sera soutenue par la croissance économique et démographique globale.

Quant à l'investissement dans le segment résidentiel, il a diminué en 2023 par rapport au pic enregistré en 2022. L'immigration élevée en provenance de l'étranger et d'autres provinces a contribué à soutenir le marché local de la construction de logements neufs en particulier. Ces fondements ont compensé une partie des effets négatifs de la hausse des taux d'intérêt observée au cours du deuxième semestre de 2022 ainsi que tout au long de l'année 2023. Le segment devrait renouer avec la croissance en 2024 jusqu'aux années 2030, soutenu par une forte croissance des nouveaux logements (en particulier des maisons unifamiliales) et de l'activité de rénovation.

Dans le cadre de ces tendances, le secteur provincial de la construction devra faire face aux conséquences du vieillissement de la main-d'œuvre. Pas moins de 1 570 travailleurs (23 % de la main-d'œuvre actuelle) devraient prendre leur retraite d'ici 2033. Pour combler cet écart, il faudra combiner plusieurs stratégies, dont l'amélioration du recrutement et de la formation à l'échelle locale, y compris le recrutement de résidents permanents et d'immigrants nouvellement arrivés, et la promotion de possibilités de carrière pour les travailleurs ayant des compétences comparables et ayant été déplacés d'autres secteurs d'activité.

L'approche fondée sur des scénarios du secteur conçue par Construforce Canada pour évaluer les conditions futures du marché du travail constitue un outil de planification puissant pour l'industrie, le gouvernement et les autres parties prenantes afin de mieux suivre les conditions du marché du travail et de cerner les points de pression potentiels. Les conditions prévues sur le marché du travail reflètent les attentes actuelles de l'industrie en matière de croissance démographique et de calendrier des grands projets. Toute modification de ces hypothèses présente des risques et peut modifier les conditions anticipées du marché du travail.



À PROPOS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE CONSTRUFORCE CANADA

Le système d'information sur le marché du travail de ConstruForce Canada utilise le modèle industriel le plus avancé et le plus détaillé disponible au Canada pour produire un scénario de prévision qui reflète l'information actuelle et future sur l'offre et la demande de main-d'œuvre pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle, par province.

Mis à jour chaque année, le système est calibré en fonction des dernières informations sur les conditions économiques mondiales, nationales et provinciales provenant de diverses sources de données, notamment Statistique Canada, les institutions financières canadiennes, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Energy Information Administration des États-Unis, l'Organisation de coopération et de développement économiques, ainsi que les plans budgétaires fédéraux et provinciaux. Les principaux facteurs qui déterminent le scénario des perspectives sont les suivants : les mesures de l'environnement économique telles que la croissance du PIB réel, l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des produits de base, les tendances des partenaires commerciaux internationaux, la croissance de la population et les tendances démographiques.

Le système ConstruForce se distingue par l'intégration d'un inventaire des principaux projets. Il est élaboré en partenariat avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail – des réseaux de parties prenantes du secteur comprenant des groupes syndicaux, des associations de construction, des propriétaires et des ministères fédéraux et provinciaux – et répertorie les principaux projets susceptibles de fausser les tendances des investissements dans la construction et les conditions du marché.

Les informations sur l'économie, la démographie et les grands projets sont combinées dans un modèle macroéconomique dynamique, multisectoriel et multifactoriel afin de générer un scénario de perspectives du marché du travail sur 10 ans pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle dans chaque province canadienne.

Le système incorpore des coefficients dérivés des tableaux d'entrées-sorties de Statistique Canada pour déterminer les demandes du secteur et des coefficients exclusifs développés par ConstruForce Canada pour traduire les données d'investissement résidentiel et non résidentiel en demandes de main-d'œuvre

pour les 34 métiers et professions sur site les plus courants dans le secteur de la construction. Ces métiers représentent 75 % de la main-d'œuvre totale du secteur de la construction.

Pour l'offre de main-d'œuvre, le système utilise comme point de départ le recensement de la population de 2021 de Statistique Canada. Ces données sont ajustées pour refléter les politiques publiques actuelles et les facteurs de la demande, et sont affinées en consultation avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail pour produire des mesures de la croissance économique et démographique provinciale, de la croissance de l'emploi, des départs à la retraite, des nouvelles personnes entrant sur le marché du travail et des tendances migratoires interprovinciales et internationales.

La situation du marché du travail résidentiel et non résidentiel de la province, par métier et par profession, est évaluée d'après l'évolution de l'offre et de la demande et résumée sous forme de tableaux. Pour chaque année, les conditions sont classées de 1 (l'offre de main-d'œuvre est excédentaire et il y a un risque de perdre des travailleurs au profit d'autres marchés) à 5 (la demande est excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend au-delà des marchés du travail locaux). Les classements sont calculés d'après la croissance annuelle de l'emploi, les taux de chômage naturels ou normaux et l'évolution de l'offre (c'est-à-dire les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché et les besoins de mobilité pour répondre à la demande).

Les classements de certains métiers ou professions peuvent être supprimés dans certaines provinces et régions en raison de la petite taille de la main-d'œuvre (moins de 100 travailleurs) et de la fiabilité statistique limitée lors de l'évaluation des conditions du marché du travail à l'échelle sectorielle. Certains métiers sont également exclus parce qu'ils ne travaillent généralement pas dans le secteur évalué (par exemple, les chaudronniers et les mécaniciens en machinerie ne travaillent généralement pas dans la construction résidentielle, et les gestionnaires de la construction et de la rénovation de maisons ne travaillent pas non plus dans la construction non résidentielle).

Enfin, pour améliorer la robustesse du système, le scénario prévisionnel de ConstruForce Canada est validé par les comités provinciaux d'information sur le marché du travail.

Les données les plus détaillées et les plus complètes sur le marché du travail dans le secteur de la construction au Canada sont affichées à

PREVISIONSCONSTRUCTION.CA

Un site conçu par l'industrie pour l'industrie

Tableaux et graphiques personnalisés à partir :

- de données sur une trentaine de métiers et professions par province pour les dix prochaines années
- des principaux indicateurs économiques, des investissements dans le secteur et de l'état du marché du travail par province et/ou par secteur
- de données macro-économiques et de données relatives aux investissements et



Des données prévisionnelles à jour sont publiées en ligne à l'adresse suivante : **previsionsconstruction.ca**. Vous pouvez créer des rapports personnalisés sur un vaste éventail de catégories, par secteur, par métier ou par province, sur une période pouvant atteindre 10 ans.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :



Tél : 613.569.5552
info@construforce.ca

MARS 2024